



Décembre 2019

# Vie Ferrièreoise



## **Bulletin d'informations municipales de FERRIERE-LA-PETITE**

 : Mairie

☎ : 03.27.62.01.10

@ : [www.ferrierelapetite.fr](http://www.ferrierelapetite.fr)

Rue de la Mairie

Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 et 16h30-17h30    Mardi : 8h30-12h00 et 16h30-18h30

59680 Ferrière-la-Pte

Mercredi : 8h30-12h00    Fermé le samedi matin et l'après-midi pendant les vacances scolaires

### Edito

*Chères Ferrièreois, chers Ferrièreois,*

*Madame le Maire étant toujours convalescente suite à son intervention chirurgicale, je la remercie de la confiance qu'elle m'a accordée en me chargeant de la rédaction de cet éditorial.*

*C'est en effet un grand honneur pour moi et j'en profite pour lui souhaiter un prompt rétablissement et un retour prochain dans son bureau (même si, de chez elle, elle se tient chaque jour informée de ce qui se passe au village).*

*Nous sommes maintenant à moins de six mois des prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Le règlement du Code électoral nous rappelle notre obligation de neutralité et nous interdit d'utiliser nos moyens de diffusion à des fins de propagande électorale. C'est la raison pour laquelle nous ne ferons, dans ce bulletin, ni promotion, ni commentaires « élogieux » à propos des réalisations et de la gestion de l'année.*

*Décembre est un mois exceptionnel, celui où beaucoup d'enfants s'émerveillent devant les décorations qui ornent votre domicile et les illuminations urbaines. Beaucoup d'entre nous, petits ou grands, se mettent alors à rêver aux plus belles choses qui pourraient leur arriver grâce à la magie de Noël.*

*Cette année, à défaut de pouvoir investir dans de nouveaux motifs pour compléter ou remplacer ceux que vous voyez depuis plusieurs années dans le village, Pascal et Jonathan, nos deux agents techniques, ont profité*

*de ces derniers jours de mauvais temps pour confectionner de nouveaux décors avec des matériaux de récupération. Vous avez pu découvrir sur la toute nouvelle « Esplanade André Marchand » le fruit de leur travail et de leur imagination qui ne nous a pratiquement rien coûté, hormis un peu de peinture.*

*Je tiens à les féliciter pour leurs efforts de créativité, montrant ainsi que « rien ne se perd et que tout se transforme ». C'est aussi un geste écocitoyen pour la planète.*

*Nous espérons que vous serez satisfaits et que ces petites choses contribueront à égayer cette fin d'année, vous permettant d'oublier un peu le fardeau de problèmes quotidiens.*

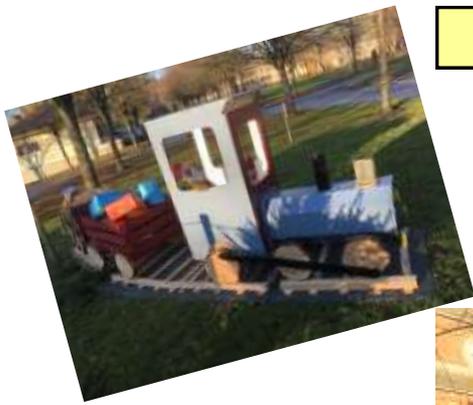
*L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons, à toutes et tous, un très bon mois de décembre, un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année à partager en famille et/ou entre amis.*

*Nous aurons aussi une pensée pour toutes ces personnes malades ou seules qui n'auront pas la chance de vivre pleinement ces instants de bonheur et faisons le vœu que la nouvelle année qui se profile apportera à chacun de vous le bonheur auquel il peut prétendre.*

Claude GAGNEUX

Adjoint à la communication  
et aux travaux

## A l'approche des fêtes



*Madame le Maire et son Conseil Municipal sont heureux  
de vous inviter  
à la traditionnelle cérémonie des vœux  
qui aura lieu le vendredi 10 janvier 2020.  
Rendez-vous à la salle des fêtes à 18h30.*



## Vie Ferrièreoise

*Directrice de la publication : Sonia Vaillant*

*Comité de rédaction et de relecture :*

*Véronique Baruzier, Brigitte Bultieaux, Claude Gagneux, Julien Hottiaux, Charline Meurant, Ghislain Moreau*

*✉ : [bulletin-municipal-mairieflp@orange.fr](mailto:bulletin-municipal-mairieflp@orange.fr)*

Plutôt que de continuer à recevoir votre bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, il vous est possible de le consulter sur le site internet de la commune « [www.ferrierelapetite.fr](http://www.ferrierelapetite.fr) ».

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à nous communiquer vos **nom, prénom et adresse** par email, à l'adresse suivante :

**[bulletin-municipal-mairieflp@orange.fr](mailto:bulletin-municipal-mairieflp@orange.fr)**

Soyez-en remerciés.

Infos municipales



*Michèle, Nathalie, Carlos, Jade et Enzo*

*dévoilent la plaque commémorative réalisée par la poterie du village, poterie pour laquelle André Marchand s'est également battu avec acharnement.*

C'est en présence de nombreuses personnalités qu'a eu lieu le vendredi 13 septembre l'inauguration de l'esplanade André Marchand.

Parmi les nombreux Ferriérois, on pouvait noter la présence de l'épouse de notre ancien Maire accompagnée de ses enfants et petits-enfants.

Tous avaient répondu à l'invitation de la Municipalité pour rendre hommage à celui qui s'investit dans la vie communale dès 1971 en tant que conseiller municipal sous le mandat de Monsieur Cuvelier.

De 1977 jusqu'à 1989, il fut adjoint de Monsieur Battist et endossa ensuite la fonction de Maire, une fonction qu'il occupera jusqu'à son décès en mars 2014, juste avant les élections municipales auxquelles il se présenta une fois encore malgré la maladie qu'il combattait depuis longtemps.

Fervent défenseur de la ruralité, il joua un rôle très important au sein de l'intercommunalité en Sambre-Avesnois.

Chacun de ceux qui l'ont connu conserve en mé-

moire une anecdote, un souvenir car il était un homme à la personnalité forte, au caractère bien trempé mais non dépourvu d'humour. Il avait son franc-parler mais savait néanmoins être à l'écoute de ses administrés.

C'est donc tout naturellement que le Conseil Municipal a souhaité lui rendre hommage en donnant à cet espace situé devant la mairie le nom d'« Esplanade André Marchand ».



*La foule était venue nombreuse au rendez-vous fixé par la Municipalité*



Alexander Grimaud (Sous-Préfet), Benjamin Saint-Huile (Président de l'AMVS), Rémi Pauvros (ancien député), Carole Devos (conseillère départementale) auprès de Sonia Vaillant

*C'est aussitôt après avoir inauguré l'« Esplanade André Marchand » que Madame Vaillant invita l'assistance à se rendre à la toute nouvelle médiathèque du village.*

*Créée en 1981, elle était une section de l'Amicale Laïque des Anciens élèves et amis de l'école publique.*

*En 2004, la Municipalité a décidé d'en faire une bibliothèque municipale.*

*Le 21 juin 1983, la bibliothèque de FLP devenait officiellement la première du Nord à recevoir une dotation de livres de ce qui était alors la BCP, aujourd'hui devenue médiathèque départementale.*

*Au fil des ans, notre bibliothèque a vu son succès grandissant. Elle a dû, de ce fait, changer plusieurs fois de place. Installée dans un premier temps dans l'actuelle salle d'honneur de la mairie, elle migra ensuite dans l'ancien presbytère qui occupait l'aile gauche du Château Gosuin, avant de prendre place dans l'ancien logement de fonction du directeur d'école, logement qui avait été désaffecté.*

*Depuis l'année 2000 et jusqu'à ce que ne démarrent les travaux en juillet 2018, elle se trouvait à l'étage de la mairie et, de ce fait, ne répondait plus aux besoins d'accessibilité.*

*Malgré cet inconvénient, la médiathèque de FLP touche 22% de la population de la commune, ce qui est largement supérieur à la moyenne départementale qui est de 15,8% et même à la moyenne nationale.*

*La commune de FLP a souhaité aménager l'aile droite de sa mairie afin de proposer à sa population un espace de lecture publique de 150 m<sup>2</sup>, soit le double de la superficie précédente, espace entièrement situé au rez-de-chaussée.*

*Elle comprend un accueil, un espace pour chaque public (adultes, ados, enfants), une sonothèque et une vidéothèque, une salle polyvalente dédiée aux expositions et animations (comme par exemple de petits spectacles, des lectures de contes). L'ensemble de cette réalisation permet ainsi d'offrir un lieu spacieux et agréable à tous les usagers.*

*Mais ce beau projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'impulsion d'un homme passionné, soucieux de développer la culture au sein de son village, d'un homme très attaché à sa bibliothèque, celle qu'il avait, dans un premier temps, mise en place de façon très rudimentaire. Cet homme, c'est Jacques Coplo, professeur agrégé de lettres au collège Coutelle à Maubeuge. Elu de 1983 jusqu'à son décès en 2009, il a été adjoint d'André Marchand et a su défendre de nombreux dossiers. Il a été président du syndicat d'initiative, membre actif de l'association « FLP, terre, art et tradition ». Il a également rédigé plusieurs ouvrages sur l'histoire locale et entrepris de nombreuses recherches sur les faïences et poteries de FLP. Pour toutes ces raisons et en reconnaissance de tout le travail accompli, la Municipalité a choisi d'attribuer son nom à ce nouvel équipement en présence de sa famille particulièrement touchée par cette attention.*

*Voici pour votre information le détail du financement de ce projet :*

*Dépenses : 400 883, 80 € TTC      Subventions : 258 724,98 € TTC*

*soit une part à charge de la commune de 142 158,82 € (35.46 % de l'opération)*



## Christine Cognaut a fait valoir ses droits à la retraite

C'est le 28 juin, à l'occasion de la kermesse de fin d'année, que la Municipalité a tenu à honorer Christine Cognaut. Entrée en 1995 à la mairie de FLP en contrat CES, après avoir perdu son emploi dans une pâtisserie de Maubeuge, elle a obtenu en de 1997 à 2002 un nouveau contrat de type CEC. Titularisée en 2002, elle a assuré la cantine et les entretiens des locaux jusqu'en 2004 où elle obtient un poste d' ATSEM. Sensible, discrète, dévouée et disponible, Christine savait accueillir les enfants, leur demandant souvent comment ils allaient, essuyant leurs larmes, les câlinant dans les moments difficiles. Elle savait consoler leurs chagrins., les réconforter. Elle était celle avec qui on peut se permettre des petites confidences quand la maîtresse n'est pas là. Elle était aussi le pivot et le relais entre la famille et la maîtresse.

Elle a accompagné Mme Rousé dans les activités de préparation du matériel, dans le rangement, dans les sorties, mais elle a aussi veillé à la propreté et au bien-être de l'enfant.

Un grand merci à vous pour tout ce que vous avez fait. Et tous nos vœux pour que, entourée de votre famille, vous puissiez profiter pleinement d'une longue et agréable retraite et connaître de nombreux petits bonheurs.



## Noces de diamant pour le couple Battist



C'est à l'occasion de la ducasse du mois de juin que la Municipalité a célébré les noces de diamant (60 ans de mariage) de Mme et M. Battist.

Arrivés en 1961 au village, ces deux personnalités y sont bien connues :

Madame, pour avoir été pendant 25 ans enseignante puis directrice de l'école du village sans oublier la part importante qu'elle a prise dans l'organisation des grandes fêtes dont on se souvient encore. Sans oublier non plus son implication au sein de la paroisse.

Monsieur, pour avoir lui aussi été enseignant au village pendant 20 ans aux côtés de son épouse et pour être devenu, en 1977, 1<sup>er</sup> magistrat de notre village jusqu'en 1989. Pour avoir ensuite exercé deux mandats en tant que député : de 1981 à 1986 et de 1988 à 1993 et avoir exercé d'autres fonctions à la Région ou dans le bassin de la Sambre, comme à Jeumont...

Pour terminer son discours, Madame le Maire a eu ces mots :

*« Ainsi, tout au long de ces années, vous avez tenu le serment que vous avez prêté lors de votre mariage le 28 Mai 1959 : la fidélité, le partage des joies et des peines et l'entraide dans les difficultés. Oui, vous avez réussi **ensemble**, et ce mot est fort beau quand il reçoit votre exemple pour illustration ! Aujourd'hui donc, nous fêtons vos noces de diamant, le diamant est le plus noble des minéraux mais c'est aussi le symbole de la résistance au temps qui passe et aux agitations du temps présent.*

*Inaltérable, incassable, votre union est à l'image de ce précieux minéral. »*

Nous renouvelons toutes nos félicitations, les plus sincères et les plus affectueuses, à ces deux époux toujours jeunes





Une nouvelle saison démarre et le club continue sa marche en avant.

Après avoir raté de très peu la montée en D3, l'équipe première jouera encore la montée cette saison, le nouveau coach Pascal CHABOT fera tout pour y arriver.

L'équipe réserve qui est montée en D6 en finissant championne de D7 tentera de se maintenir à ce niveau, les joueurs d'Emmanuel BENALET devront répondre présents.

Côté jeunes, l'heure est au rapprochement avec nos amis et voisins de Colleret. Nous venons de créer une entente pour nos catégories jeunes.

Les U16 de Quentin URBANIAK assisté de Lucas MATHEZ devront batailler dans un championnat assez relevé.

Les U14 de Pierre BERIOU découvrent le foot à 11 et avec un groupe prometteur devraient ramener des bons résultats.

Les U11 de Bruno STRADY continuent de progresser et les premiers matchs sont encourageants.

Côté foot animation, Pascal DUBOIS et ses U8-U9 ont déjà participé à de nombreux plateaux avec de nombreuses victoires.

Enfin, Bruno STRADY est victime de son succès avec les U6-U7 qui sont en moyenne 15 à l'entraînement le mercredi ...

L'entente des 2 AFC (Ferrière et Colleret) porte déjà ses fruits et s'annonce très prometteuse.

Au plaisir de vous voir le week end au bord des terrains et/ou lors de nos différentes festivités.

Sportivement

Julien HOTTIAUX

### Comité des Anciens

Bonjour,

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à notre voyage le 14 septembre à Bruxelles.

Nous avons passé une excellente journée lors de la visite de Bruxelles, le repas en-dessous de la Basilique (la 5ème plus grande église du monde) et la visite de Planète Chocolat avec une très bonne dégustation.

Merci à toutes et tous.

Au plaisir de vous revoir l'année prochaine pour un futur voyage.





L'Association Intercommunale de jumelage, Rousies, Ferrière la Grande, Ferrière la Petite a reçu ses Amis Anglais venus de Hadleigh (Suffolk) pendant un long week-end début Juin.

Le Vendredi, en fin d'après-midi, l'accueil festif eut lieu à Ferrière la Grande avec des chants anglais et français interprétés par la chorale de Ferrière la Grande. Puis les Anglais furent hébergés chez les membres de l'Association.

Le Samedi matin, les familles d'accueil répondaient aux souhaits de leurs hôtes : shopping ou marché ou découverte de Maubeuge ....

L'après-midi le Musverre de Sars Poteries régalaient les

yeux de tous avec les nombreuses œuvres traditionnelles du Nord ou des œuvres modernes. « La Robe » fut particulièrement appréciée.

Le Dimanche, le voyage en Belgique permit la découverte de la distillerie à Biercée ainsi que le « manoir Fosteau ».

Après la première soirée à Ferrière la Grande en présence des maires des trois villes, ce fut la soirée dans la salle des fêtes rénovée de Rousies.

Ces quatre jours d'échanges, de culture et de convivialité laissent aux participants un excellent souvenir.

### **PROGRAMME DE L'ANNEE 2019-2020**

#### **\*Samedi 14 décembre 2019**

Sortie en Angleterre, marché de Noël à ROCHESTER ,une belle journée en perspective.

#### **\*Samedi 25 Janvier 2020**

« Les 8 mots dits », une troupe d'amateurs de la région vous propose une **comédie** très riche en rebondissements.

Une soirée à ne pas manquer à la Salle des Fêtes de Ferrière la Grande.

#### **\*Samedi 16 Mai 2020.**

Sortie en Angleterre : CANTERBURY . Découverte d'une ville typiquement anglaise qui

vous permettra un bain agréable dans une autre civilisation.

#### **\*Dernier Weekend de Mai 2020.**

Les membres du Jumelage partiront pour un long week-end chez leurs amis Anglais à

HADLEIGH (Suffolk) .

**\*\* l'Assemblée Générale** de l'Association se tiendra en Février 2020.

Si vous souhaitez avoir des détails sur l'une ou l'autre de nos activités, vous pouvez contacter :

-M. WILLAME Noël , le Président au 03 27 61 73 67.

-Mme DARDENNE Danièle au 03 27 64 53 88.

C'est le 18 novembre qu'un dernier hommage a été rendu à Jeanne Alibert qui s'est éteinte à l'hôpital d'Avesnes le 27 octobre à l'âge de 89 ans.

Née à Damousies le 31 mars 1930, Jeanne a travaillé à la poste de Ferrière-la-Petite jusqu'à sa retraite.

Elle a été élue au Conseil Municipal en 1983 et fut la 3ème adjointe d'Umberto Battist. Réélue en 1989, c'est cette fois d'André Marchand qu'elle sera la 4ème adjointe. En 1995, elle est de nouveau élue conseillère municipale jusqu'en 2001.

C'est le 6 juin 1995, lors de son premier mandat, que Jeanne a créé le Club des Hirondelles dont elle est restée la Présidente pendant une trentaine d'années.



Elle était en effet une femme soucieuse du bien-vivre des aînés, leur proposant des rendez-vous hebdomadaires pour leur permettre de se rencontrer, de jouer à la belote et de partager un goûter en toute convivialité. De façon régulière, elle leur proposait également des sorties, voire des voyages de quelques jours, sans parler des repas dont elle savait particulièrement bien assurer l'animation.

Depuis plusieurs années, son état de santé s'étant dégradé, Jeanne ne sortait plus de chez elle. Elle n'était de ce fait que très peu ou pas connue des « jeunes » Ferriérois.

En revanche, les parents qui accompagnaient leurs enfants à l'école avaient souvent l'occasion de la voir sur le seuil de sa porte et d'échanger avec elle quelques mots : Jeanne aimait les enfants et s'ennuyait d'eux, de leurs rires et de leurs cris pendant les vacances scolaires.

Les plus anciens, eux, en ont gardé de nombreux souvenirs, plus ou moins bons.

Car, avec son caractère bien trempé, elle n'avait pas que des amis dans le village, notamment sur le plan politique.

Mais, il faut bien admettre qu'elle était et restera une figure de Ferrière-la-Petite, une dame à la forte personnalité et de convictions, sachant mettre en œuvre toute l'énergie nécessaire pour défendre son point de vue.

Merci à toi, Jeanne, pour tout ce que tu as fait et pour ce que tu as apporté au village.

### Rénovation du réseau d'adduction d'eau potable



Noréade, la régie du SIDEN-SIAN, garantit la construction, l'entretien, l'amélioration constante des équipements d'eau potable et d'assainissement de plus de 700 communes adhérentes. A ce titre, elle prévoit pour le printemps la réfection du réseau d'adduction sur notre commune, rues Gabriel Péri, Robert Gilbert et Marx Dormoy (pour sa portion située entre la place Ch. De Gaulle et la rue d'Obrechies). La circulation dans ces secteurs risque donc d'y être perturbée. D'autres informations vous parviendront en temps utile.

### DISTRIBUTEUR DE PAINS ET VIENNOISERIES



Depuis le 4 octobre, un distributeur de pains et viennoiseries est installé Esplanade André Marchand sur l'aile droite de la mairie.

La boulangerie pâtisserie Nougatine, installée à Ferrière-la-Grande, le réapprovisionne en pains frais et viennoiseries chaque matin entre 7H00 et 8H00 (le pain de la veille est enlevé, sauf le mercredi, jour de fermeture de la boulangerie).

### Détecteurs de métaux

L'utilisation des détecteurs de métaux est strictement conditionnée à l'obtention d'une autorisation préfectorale. Elle nécessite également l'accord écrit du propriétaire du terrain.

La demande d'autorisation est à formuler auprès de la DRAC géographiquement concernée.



### Etat civil

NAISSANCES

MARIAGES

DECES

Vous vous demandez sans doute pourquoi ces trois rubriques sont vierges. Peut-être imaginez-vous qu'il n'y a eu aucun événement nouveau au village depuis la dernière parution du bulletin municipal ?

Il n'en est rien. En fait, dans le magazine « Vie communale » mis à jour le 18/07/2019, il est stipulé que « **les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou dans tout autre support (ex: bulletin municipal) que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit. Par informations relatives à l'état civil, il faut entendre les actes de naissance, de mariage et de décès. Afin de simplifier les démarches, les personnes concernées peuvent donner leur accord par écrit au moment de l'établissement de l'acte.**

**Par ailleurs, le RGPD (Règlementation générale de protection des données) a renforcé sur ce point les droits des usagers: les utilisateurs doivent être informés de l'usage de leurs données et doivent en principe donner leur accord pour le traitement de celles-ci ou pouvoir s'y opposer.**

**La CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) a rédigé une formule permettant d'obtenir cet accord écrit. »**

Si vous souhaitez que l'information relative à l'état civil qui vous concerne soit publiée dans le bulletin municipal (lui-même relayé sur le site internet de la commune), il suffira de le préciser au moment de l'établissement de l'acte afin de donner votre accord écrit.

## Inscription sur les listes électorales

Si vous désirez voter à Ferrière-la-Petite lors des prochaines échéances électorales, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture :

Lundi – jeudi – vendredi : 8H30 – 12H00 et 16H30 – 17H30

Mardi : 8H30 – 12H00 et 16H30 – 18H30

Mercredi : 8H30 – 12H00 Fermé l'après midi

Attention: la mairie est fermée tous les après-midi pendant les vacances scolaires).



Vous devez fournir :

une preuve de votre domicile (facture de moins de 3 mois: gaz, électricité, eau, bulletin de salaire, quittance de loyer, etc...)

une preuve de votre identité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans.

## Médaille d'honneur du travail



Depuis le 1<sup>er</sup> août 2019, vous pouvez faire votre demande de médaille d'honneur du travail directement en ligne.

Pour ce faire, cliquez sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Suivez les étapes pour accéder au formulaire.

Remplissez le formulaire et joignez les pièces demandées

Validez

## Dons de jeux et de jouets



Ne jetez plus vos jeux et jouets en bon état !

Vous pouvez en faire don à l'accueil périscolaire. Il suffit de les déposer au secrétariat de mairie pendant les heures d'ouverture.

## Accès des chiens dans le cimetière

Suite à plusieurs constats, nous vous rappelons que les propriétaires de chiens qui pénètrent dans le cimetière ont obligation de tenir leur animal en laisse. De même, ils doivent les empêcher d'uriner sur les concessions et, le cas échéant, ramasser leurs déjections. En outre, pour éviter l'accès des chiens errants, nous vous remercions de bien refermer le portail après votre passage.



## Infos municipales

Venez rejoindre gratuitement le club « Détente et jeux » chaque lundi de 14H15 à 16H15 (hors vacances scolaires) dans l'ancienne salle paroissiale située derrière la mairie, rue de l'église, pour jouer ou simplement discuter autour d'une petite collation.

Mme De Reu Thérèse et Mme Baruzier Véronique vous accueilleront dans une ambiance chaleureuse.



### Ateliers Mémoire

Si vous avez 60 ans ou plus, vous pouvez participer tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 14H00 à 16H00 aux ateliers mémoire animés par l'association ADAR Sambre Avesnois dans l'ancienne salle paroissiale située derrière la mairie, rue de l'église, pour un coût de 12.00 € l'année et 5.00 € le mois.

Vous pouvez venir faire un essai gratuitement.



Déroulement de l'atelier :

Accueil des participants-Echange de nouvelles-Jeux et exercices oraux-Exercices écrits-Pause pour une petite collation

Les exercices sont adaptés aux possibilités de chaque participant et sont en évolution toute l'année. La demande des participants est prise en compte pour l'élaboration des séances.

### Pêche à l'aimant dans les cours d'eau, lacs, fleuves, canaux et rivières

Suite à l'accident survenu à Ferrière-la-Grande le 12 mai dernier, Monsieur le Préfet rappelle, dans sa lettre aux Maires du mois de juin, que la pêche à l'aimant est un phénomène qui tend à croître dans notre département, encouragé par un effet de mode sur les réseaux sociaux.

Or, la dangerosité de cette activité, méconnue de ceux qui la pratiquent, est pourtant bien réelle. En effet, ses adeptes provoquent souvent l'extraction de munitions enfouies, mettant ainsi leur vie en péril et détournant les équipes de déminage de leur vocation première, la lutte anti terroriste.

Même si cette pratique peut passer pour un geste citoyen de dépollution bénévole, **elle reste totalement illégale**

**sans autorisation de la DRAC et du propriétaire s'il s'agit d'un terrain privé.**





Ste Cécile à FLP (image d'archives)

L'harmonie Municipale de FERRIERE LA PETITE a effectué de nouveau une belle année musicale qu'elle a clôturée par sa traditionnelle messe de Ste Cécile  
**le dimanche 1er décembre à 11h00 à l'église.**

Ce fut une belle année marquée par plusieurs événements dans la commune en commençant par :

- le dimanche 03 février avec la messe de l'Union Nationale des combattants à l'église : merci à notre commissaire Mr HAUTIER André
- le dimanche 19 mai pour notre concert de printemps avec nos invités d'honneur le JCW Band de BOUGNIES
- en rapprochement avec le comité des fêtes, elle a eu le plaisir et l'honneur de fêter les noces de diamant ( 60ans de mariage) de Mr et Me BATTIST
- la fête de la musique le 21 juin.

Puis elle a eu le plaisir de se faire entendre, applaudir par les demandes chaleureuses souvent habituelles des communes environnantes telles que : VIEUX RENG, DAMOUSIES et, une nouveauté, CERFONTAINE.  
Enorme merci à elles .

Pour info, en partenariat avec la Médiathèque "Jacques Coplo", l'harmonie a effectué le mercredi 23 octobre dans l'après midi un atelier musical destiné aux adultes et aux enfants à partir de 7ans. Le but était la découverte d'instruments de musique, la fabrication de bâtons de pluie et une clôture par un mini-concert. Merci à la population pour sa bonne curiosité et sa bonne participation

D'ailleurs, instrumentistes confirmés ou pas, vous pouvez toujours venir intégrer l'Harmonie, vous serez les bienvenus.

En conclusion, l'Harmonie vous remercie, vous le public, pour votre soutien car, sans vous, notre plaisir de jouer, de transmettre notre passion n'aurait pas la même saveur.

A bientôt !

La secrétaire,  
Mme DAUX Sophie



# Flap Line Dance



**PARCOURS DU COEUR 2019**

Nous avons repris en charge l'organisation du PARCOURS DU COEUR qui avait eu lieu le 28 AVRIL 2019 :

Avant le départ (9h) une collation a été offerte aux participants.

Au programme 2 parcours étaient proposés : 7 et 12 kms

Malgré une « météo défavorable », 21 personnes avaient répondu à notre invitation.

**NOUS VOUS INVITONS POUR LE PARCOURS DE L'ANNEE PROCHAINE !**

**DANSE EN LIGNE :**



Nous avons également repris les cours de « danse en ligne » :

- Tous les MERCREDIS de 18 à 19 h (excepté les vacances scolaires) à la salle des Fêtes.

TARIF : 4 € le cours + 23 € pour la licence et l'assurance.

**1er COURS GRATUIT**

**RENSEIGNEMENTS :** Danièle DUTILLEUL Tél : 03-27-65-66-05

Le **CLIC du val de Sambre Relais Autonomie** est un lieu ressources pour informer et coordonner des réponses aux problématiques des personnes de plus de 60 ans. **Il est financé par le Département du Nord et porté par l'Association TEMPS DE VIE.**

Ce service de proximité s'adresse **à la personne, aux familles, aux professionnels.**

Le service est ouvert tous les matins 19 Mail de la Sambre à MAUBEUGE . Les coordinatrices peuvent aussi réaliser des visites au domicile sur les 43 communes couverts par le CLIC. Ces visites à domicile permettent d'adapter au mieux les plans d'accompagnements selon les problématiques, la pathologie, le logement, ...et surtout en lien avec la personne concernée.

Depuis un an environ , **le CLIC DU VAL DE SAMBRE RELAIS AUTONOMIE** renseigne les personnes handicapées de tout âge, d'où le nouvel intitulé RELAIS AUTONOMIE. Le CLIC bénéficie d'un lien direct avec la MDPH de VALENCIENNES qui gère les demandes de prestations.

## PROBLEMATIQUES CONSTATEES

■ un accompagnement régulier des parents âgés de 90 ans dont les enfants ont 70 ans.. La perte d'autonomie est parfois plus importante chez les enfants que chez les parents ...

■ un maintien à domicile de plus en plus souhaité malgré parfois une mise en danger importante..

■ un accès aux droits (problématiques avec la CARSAT, la CMU, la CAF, les impôts...)

■ un désert médical de plus en plus visible... certaines personnes n'ont plus de médecins attirés.

■ des situations de plus en plus dégradées (pathologies lourdes et/ou multiples, moyens financiers limités, dossiers de surendettement, isolement important ► éloignement des familles ou désinvestissement, )

**LE CLIC DU VAL DE SAMBRE RELAIS AUTONOMIE** c'est aussi des actions vers **les aidants familiaux** en partenariat notamment France ALZHEIMER et avec son porteur, l'EHPAD Ste Emilie.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT : CLIC DU VAL DE SAMBRE RELAIS AUTONOMIE**

**19 MAIL DE LA SAMBRE MAUBEUGE TEL : 03.27.56.16.44**

